CS CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

L'ouvrier paysagiste spécialisé en constructions paysagères réalise des constructions paysagères nécessaires à l'aménagement de jardins privés ou d'espaces publics : calades, murs en pierres sèches, pavages, dallages, murets, escaliers, constructions en bois.

Le titulaire du CS CP sera capable de :

- Réaliser des travaux préparatoires ou liés aux constructions paysagères : implantation du chantier, travaux de terrassement et de transformation de terrains, travaux de *Voiries, Réseaux et Divers* (VRD)
- Participer à l'organisation des chantiers de constructions paysagères
- Réaliser des ouvrages paysagers
- Assurer l'encadrement d'une équipe, dans le cadre de la réalisation d'un chantier de constructions paysagères
- Conseiller le client

ORGANISATION

- Formation sur 1 an :
  - 12 semaines en centre/an soit 400 heures/an
  - 35 semaines en entreprise/an soit 1225 heures/an en entreprise minimum + 5 semaines de congés payés
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

- Le CS se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC)
- L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans
- Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans OU - de 30 ans
- Etre titulaire d'un niveau 4 (bac) agricole minimum
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFA ou Parcoursup
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accompagnement et d'accueil spécifiques pour les personnes RQTH
- Entrées tout au long de l'année

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...

Formation gratuite et rémunérée

Erasmus+

Apprentissage

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ENSEIGNEMENTS

- Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
  - Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
  - Réaliser des travaux préalables aux constructions paysagères
- Réaliser des constructions paysagères avec liants
  - Réaliser des revêtements de sol avec liants
  - Réaliser des ouvrages en élévation avec liants
- Réaliser des constructions paysagères non maçonnées
  - Réaliser des ouvrages en bois
  - Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liants

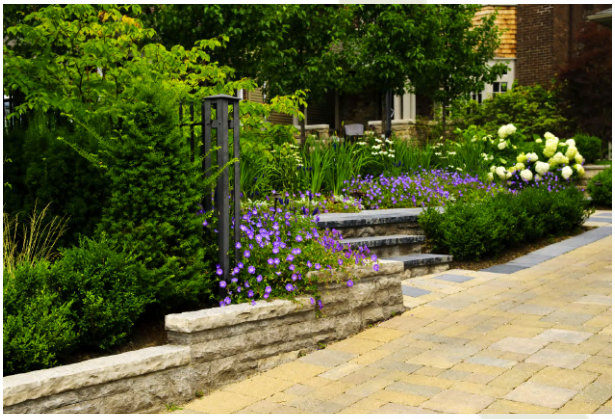

COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes : hébergement, restauration, transport, etc.), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur)
- Autres cas : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Entreprises de travaux paysagers

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Ouvrier-e paysagiste qualifié-e
- Spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères
- Chef d'équipe en aménagement paysager
- Chef d'entreprise

La formation se déroule dans les locaux du LPA d'Orthez

Apprentissage

Contacts:

CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

105 CHEMIN DE MARTINGAZTENEA 64240 HASPARREN
05 59 29 15 10 / www.agrocampus64.fr

- Coordination de la formation :
  - **Gilles NICOL** / gilles.nicol@educagri.fr
  - **Christophe LALANNE** / christophe.lalanne@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES